



ORGANISATION PANAMÉRICAINNE DE LA SANTÉ
ORGANISATION MONDIALE DE LA SANTÉ



148^e SESSION DU COMITÉ EXÉCUTIF

Washington, D.C., É-U, du 20 au 24 juin 2011

Point 2.3 de l'ordre du jour provisoire

CE148/3 (Fr.)
25 avril 2011
ORIGINAL : ANGLAIS

ORDRE DU JOUR PROVISOIRE DU 51^e CONSEIL DIRECTEUR DE L'OPS, 63^e SESSION DU COMITÉ RÉGIONAL DE L'OMS POUR LES AMÉRIQUES

1. L'article 12.C de la Constitution de l'OPS et l'article 7 du Règlement intérieur du Conseil directeur stipulent que l'ordre du jour provisoire du Conseil est préparé par le Directeur du Bureau et présenté au Comité exécutif aux fins d'approbation.
2. Par conséquent, le Directeur présente aux fins d'examen au Comité exécutif l'ordre du jour provisoire (document CD51/1, en annexe) préparé pour le 51^e Conseil directeur de l'OPS, 63^e session du Comité régional de l'OMS pour les Amériques. Les décisions prises et les résolutions adoptées par le Comité exécutif lors de la présente session seront portées à l'ordre du jour provisoire en incluant les références adéquates aux points pertinents.
3. En vue de ce qui précède, le Comité exécutif pourrait trouver approprié d'approuver une résolution écrite dans les termes du projet de résolution en annexe B.

Annexes



ORGANISATION PANAMÉRICAINNE DE LA SANTÉ
ORGANISATION MONDIALE DE LA SANTÉ



51^e CONSEIL DIRECTEUR
63^e SESSION DU COMITÉ RÉGIONAL

Washington, D.C., É-U, du 26 au 30 septembre 2010

CE1486/3 (Fr.)
Annexe A

Point 2.5 de l'ordre du jour provisoire

CD510/1 (Fr.)
25 avril 2011
ORIGINAL : ANGLAIS

ORDRE DU JOUR PROVISOIRE

- 1. Ouverture de la session**
- 2. Questions relatives au Règlement**
 - 2.1 Constitution de la Commission de vérification des pouvoirs
(Article 31 du Règlement intérieur)
 - 2.2 Élection du Président, de deux Vice-Présidents et du Rapporteur
(Article 16 du Règlement intérieur)
 - 2.3 Établissement d'un groupe de travail pour étudier l'application de l'Article 6.B de la Constitution de l'OPS
(Article 34 du Règlement intérieur)
 - 2.4 Constitution de la Commission générale
(Article 32 du Règlement intérieur)
 - 2.5 Adoption de l'ordre du jour
(Article 10 du Règlement intérieur)

3. Questions relatives à la constitution

3.1 Rapport annuel du Président du Comité exécutif

(Article 9.C de la Constitution de l'OPS)

3.2 Rapport annuel du Directeur du Bureau sanitaire panaméricain

(Article 9.C de la Constitution de l'OPS)

3.3 Élection de trois États Membres au Comité exécutif au terme des mandats de l'Argentine, du Guatemala, et d'Haïti

(Articles 9.B et 15.A de la Constitution de l'OPS)

4. Questions relatives à la politique des programmes

4.1 Budget et programme de l'OPS 2012-2013

4.2 Stratégie et Plan d'action sur la santé en milieu urbain

4.3 Stratégie et Plan d'action sur le changement climatique

4.4 Plan d'action sur la sécurité routière

4.5 Plan d'action pour réduire l'usage nocif de l'alcool

4.6 Plan d'action sur la consommation de substances psychoactives et la santé publique

4.7 Stratégie et Plan d'action sur l'épilepsie

4.8 Plan d'action pour la prévention et le contrôle des maladies cardiovasculaires

4.9 Stratégie et Plan d'action sur le paludisme

4.10 Plan d'action pour l'accélération de la réduction de la mortalité maternelle et les cas graves de morbidité maternelle

- 4.11 Stratégie et Plan d'action sur la cybersanté
- 4.12 Panel sur la Maternité sans risque et l'accès universel à la santé sexuelle et reproductive
- 4.13 Table ronde sur la résistance aux antimicrobiens
- 4.14 Initiative régionale pour la sécurité du sang et le plan d'action (2006-2010) : Rapport sur l'évaluation

5. Questions administratives et financières

- 5.1 Rapport sur le recouvrement des contributions
- 5.2 Rapport financier du Directeur et rapport du Commissaire aux comptes externe pour 2010
- 5.3 Élection du Commissaire aux comptes externe de l'OPS pour 2012-2013 et 2014-2015
- 5.4 Traitement du Directeur du Bureau sanitaire panaméricain

6. Sélection des États membres aux conseils ou comités

- 6.1 Élection de deux membres au Comité consultatif du Centre d'information sur les sciences de la santé pour l'Amérique latine et les Caraïbes (BIREME)

7. Prix

- 7.1 Prix de l'OPS d'administration, 2011

8. Questions soumises pour information

- 8.1 Plan stratégique à moyen terme 2008-2013 et projet de budget programme 2012-2013 de l'OMS

8. Questions soumises pour information (suite)

- 8.2 Rapport d'avancement sur la Modernisation du système d'information pour la gestion du Bureau sanitaire panaméricain
- 8.3 Rapports d'avancement sur les questions techniques :
- A. Immunisation : défis et perspectives
 - B. Mise en œuvre de la stratégie et plan d'action mondial sur la santé publique, innovation et propriété intellectuelle
 - C. Avancées dans la mise en œuvre de la Convention-cadre de l'OMS pour la lutte antitabac
 - D. Mise en œuvre du Règlement sanitaire international (2005)
 - E. Avancées vers la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement relatifs à la santé dans la Région des Amériques
 - F. Examen des Centres panaméricains
- 8.4 Rapports d'avancement sur les questions administratives et financières :
- A. État de la mise en œuvre des normes comptables internationales du secteur public (IPSAS)
 - B. Plan-cadre d'investissement
- 8.5 Résolutions et autres actions d'organisations intergouvernementales revêtant un intérêt pour l'OPS :
- C. Soixante-quatrième Assemblée mondiale de la Santé
 - D. Quarante-et-unième session ordinaire de l'Assemblée générale de l'Organisation des États américains

9. Autres questions

10. Clôture de la session



ORGANISATION PANAMÉRICAINNE DE LA SANTÉ
ORGANISATION MONDIALE DE LA SANTÉ



148^e SESSION DU COMITÉ EXÉCUTIF

Washington, D.C., É-U, du 20 au 24 juin 2011

CE146/3 (Fr.)
Annexe B
ORIGINAL : ANGLAIS

PROJET DE RÉOLUTION

ORDRE DU JOUR PROVISOIRE DU 51^e CONSEIL DIRECTEUR DE L'OPS, 63^e SESSION DU COMITÉ RÉGIONAL DE L'OMS POUR LES AMÉRIQUES

LA 148^e SESSION DU COMITÉ EXÉCUTIF

Ayant examiné l'ordre du jour provisoire (document CD51/1) préparé par la Directrice pour le 51^e Conseil directeur de l'OPS, 63^e session du Comité régional de l'OMS pour les Amériques, présenté comme annexe au document CE148/3 ; et

Considérant les dispositions de l'article 12.C de la Constitution de l'Organisation panaméricaine de la Santé et de l'article 7 du Règlement intérieur du Conseil directeur,

DÉCIDE :

D'approuver l'ordre du jour provisoire (document CD51/1) préparé par la Directrice pour le 51^e Conseil directeur de l'OPS, 63^e session du Comité régional de l'OMS pour les Amériques.
